

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

A MA FAÇON – 1 AN – Du 2 au 31 mars 2026

1. Organisateur

Le jeu-concours est organisé par **A MA FAÇON**, situé à Mervans (71).
Jeu gratuit.

2. Durée

Du 2 mars 2026 à 00h00 au 31 mars 2026 à 23h59.

3. Conditions de participation

- Ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine.
- Les membres de l'équipe **A MA FAÇON** ne peuvent pas participer.
- La participation implique l'acceptation totale du présent règlement.

4. Modalités de participation



Concours n°1 — Au LOCAL ou au FOODTRUCK

Participation illimitée.

1 passage = 1 ticket de participation.

Pour participer :

- Se rendre au **LOCAL** ou au **FOODTRUCK A MA FAÇON**.
- Remplir un ticket de participation
- Déposer le ticket dans l'urne dédiée.

Lots mis en jeu : 12 gagnants

- **1 an de burgers + frites** (1 menu burger simple avec frites par mois pendant 12 mois).
- **10 * 1 tickets activités Games Factory.** (Valable dans tous les Games Factory pour une activité au choix, bowling, karting, laser Games ...) et selon complexe.
- **1 jeu *Oh My Pigeons* (Ravensburger).**



Concours n°2 — Sur Facebook & Instagram

Pour participer :

1. Suivre la page **A MA FAÇON** :
https://www.facebook.com/amafaconfoodtruckrestaurant71?locale=fr_FR
et la page **Games Factory France** :
https://www.facebook.com/gamesfactoryfrance?locale=fr_FR

2. Liker **et partager** la publication du concours.
3. Identifier **2 amis** en commentaire.

Lots mis en jeu : 11 gagnants

- **10 * 1 tickets activités Games Factory.** (Valable dans tous les Games Factory pour une activité au choix, bowling, karting, laser Games ...) et selon complexe.
- **1 jeu *Oh My Pigeons* (Ravensburger).**

5. Tirage au sort

- Réalisé **début avril 2026**.
- Les gagnants seront contactés par message privé (réseaux sociaux) ou par téléphone (concours local).
- Sans réponse sous **7 jours**, un nouveau tirage sera effectué.

6. Remise des lots

- Les lots sont à retirer au LOCAL A MA FAÇON.
- Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni transférables.
- Le lot « 1 an de burgers + frites » correspond à **1 menu par mois**, non cumulable, non reportable.

7. Responsabilité

A MA FAÇON ne peut être tenu responsable :

- des dysfonctionnements des réseaux sociaux,
- des pertes ou retards de participation,
- des participations frauduleuses ou usurpations d'identité.

Facebook et Instagram ne sont ni organisateurs ni associés au jeu.

8. Données personnelles

Les données collectées servent uniquement à l'entreprise A MA FACON.
Elles ne seront ni vendues ni transmises à des tiers.

9. Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, disponible sur :

www.amafacon71.fr